

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 524

Artikel: Y a-t-il quelque chose de changé à la radio ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes font-elles partie du peuple suisse ?

Tous nos journaux ont raconté en détails la « Landesgemeinde » de Colombier. Parlons-en cependant encore, puisque l'on a pu dire, et ceci mérite d'être relevé, qu'au point de vue suffragiste, la journée du 15 mai dernier marque une date.

Certes, M. Motta n'avait pas attendu cette occasion pour affirmer ses convictions suffragistes¹ mais ce qui est nouveau, c'est qu'il ait été entendu d'une foule de plus de 20.000 personnes, hommes et femmes, parmi lesquels de nombreux magistrats et officiers de tout grade, qui s'attendaient sans doute fort peu à des déclarations de ce genre. La très petite phalange de suffragistes (presque toutes des vétérans, l'une de 75 ans) qui avaient eu le courage de figurer, sans mise en scène, dans le cortège éclatant de pimpants costumes, de bannières et de fanfares, déclencha les bravos adressés d'abord à M. Picot, président du Conseil d'Etat du canton de Genève, au moment où il disait :

Les femmes suisses, bien qu'elles n'aient pas encore le droit de vote, feront tout leur devoir pour soutenir le moral du pays, son courage à assurer sa défense.

Puis une ovation éclata lorsqu'en entendit ces paroles de M. le Conseiller fédéral Motta :

Un petit peuple doit ajouter au culte des ancêtres le culte de la femme. Il y a dans nos mères, dans nos épouses, dans nos sœurs, dans toutes les femmes dignes de ce nom, un trésor inestimable d'héroïsme caché. Nous n'avons pas encore proclamé l'égalité des sexes sur le terrain politique ; on y arrivera peut-être graduellement un jour, car la femme apportera à notre vie publique un sens de dignité et de noblesse qui lui manque encore ; nous ne serons une démocratie complète que si l'homme associe la femme entièrement à son destin.

Cette dernière phrase, aménée insensiblement par un début moins subversif, couronne le tout, étonne les uns, soulève les applaudissements des autres, de proche en proche, et sans doute, encore aujourd'hui creuse son sillage dans maints esprits.

Peut-être est-ce, en Suisse, la première grande manifestation patriotique à laquelle les femmes aient été associées en si grand nombre, autrement que comme élément annexe ou décoratif, et surtout où l'on ait entrevu et fait entrevoir qu'elles appartiendraient un jour au peuple souverain. E. P.

¹ Rappelons notamment son éloquent discours lors du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage (1934) et les messages encourageants adressés par lui à plusieurs reprises à nos Assemblées. (Réd.)

Y-a-t-il quelque chose de changé à la Radio ?

Il faudrait le croire, puisqu'on nous annonce de Zurich que Mme Elisabeth Thommen, la publiciste bien connue, fait maintenant tous les quinze jours, le jeudi à 18 heures, une causerie par Radio, consacrée à des questions non seulement féminines, mais féministes. Il semble donc que la Radio suisse ne nous considère plus comme un épouvantail à moineaux, et qu'elle ait renoncé à agir comme si les mots « suffrage féminin » devaient faire sauter toutes les installations électriques !...



Les femmes et les livres

Des larmes, des chants, des souvenirs¹

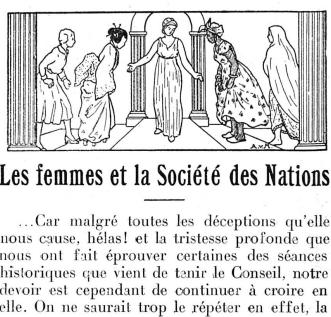
La règle, dans l'ordre logique des choses, veut que l'on commence la lecture d'un livre par le commencement.

Pourtant, des sept monographies groupées par Mme de Mestral-Combremont sous ce titre vague à dessin : *Des larmes, des chants, des souvenirs...* c'est la dernière que j'ai lue d'abord. Séditie par l'attrait d'un sujet qui est l'épi de choix de cette gerbe glanée dans le plein champ de la vie, j'ai retrouvé, avec infiniment d'intérêt, la noble figure de Mrs. Humphry Ward dans le chapitre qui clôt le volume : *Les destinées d'un roman.*

Le roman c'est le fameux *Robert Elsmere*, pierre angulaire, si l'on peut dire, d'une activité sociale extraordinaire pour l'époque (1880) laquelle devait transformer la vie populaire en Angleterre et la manière de penser de la société toute entière. Féminisme de la première

Et d'autre part, Radio-Genève, à l'occasion de notre Assemblée suisse, a organisé de sa propre initiative un court débat contradictoire de six minutes, entre deux jeunes, Mme Yolande van Muyden a soutenu nos idées contre Mme Mongero.

Malheureusement, cette discussion annoncée comme « actualité » a été préparée trop à la dernière minute pour qu'il nous ait été possible d'arriver nos amis.



Les femmes et la Société des Nations

...Car malgré toutes les déceptions qu'elle nous cause, hélas ! et la tristesse profonde que nous ont fait éprouver certaines des séances historiques que vient de tenir le Conseil, notre devoir est cependant de continuer à croire en elle. On ne saurait trop le répéter en effet, la

Société des Nations n'est que ce que les gouvernements qui la composent veulent qu'elle soit, et qui sont, eux, les véritables responsables de ces reniements et de ces désavoués qui nous naissent. Et c'est pourquoi, et d'autant plus que vacille et hésite sa lumière politique, il nous faut chercher au moins dans son œuvre technique et humanitaire l'application de ce principe de coopération internationale, nécessité de notre époque à laquelle nous ne pouvons nous soustraire sans danger

Protection de l'enfance

Nous avons annoncé dans un précédent article la session de la Commission consultative des Questions sociales de la S. d. N. et les deux grandes catégories de questions qui figuraient à son ordre du jour : la lutte contre la traite des femmes et la protection de l'enfance. Dans ce dernier domaine, un des principaux sujets étudiés a été le placement familial sur lequel un sous-Comité composé de trois membres féminins, Mme Valkaj (Hongrie), Miss Whilton (Canada) et Miss Castendyck (Etats-Unis) avait mis sur pied pour la session de 1938 de cette Commission un

Pour sauver la paix

Après le 18 mai.

Les comptes-rendus des nombreuses manifestations féminines qui ont pris date au « Jour de la Bonne Volonté » nous sont malheureusement parvenus trop tard pour que nous puissions donner aujourd'hui un aperçu à nos lectrices de toutes ces Assemblées, réunions, cortèges, conférences, etc. organisées par divers groupements. Nous les prions donc de bien vouloir attendre pour cela un prochain numéro.

Il en est de même pour la Conférence sur la Moralité dans les relations internationales, organisée à Marseille du 13 au 15 mai, donc tout près aussi du « Jour de la Bonne Volonté » et sur laquelle nous avons reçu un rapport d'ensemble que trop tard pour en parler ici. Mais nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro quelques-unes des principales résolutions votées.

Une journée pacifiste des mères en Australie.

Au lieu de célébrer cette « Journée des Mères » du deuxième dimanche de mai uniquement avec des gâteaux décorés de sucreries et des bouquets, les groupements féminins de Sydney ont organisé pour cette date-là une journée pacifiste des mères. Car, qui, plus qu'une mère, peut de toute son âme désirer la paix, et rechercher avidement les meilleurs moyens d'y travailler ?...

Une chaire pour la paix à Nice.

Une chaire d'études pacifistes vient d'être créée au Centre universitaire de Nice sur l'initiative d'un Comité pour la paix. M. Augier en a été nommé titulaire, et l'inauguration de cette chaire — une des premières de ce genre ? (Réd.) — a été l'occasion d'importantes conférences publiques avec le concours de personnalités éminentes.

Un Congrès d'agriculteurs pour la paix.

Le Congrès agricole que le R. U. P. international a en l'excellente idée de convoquer à Genève le mois dernier a remporté un grand succès. Des représentants de paysans et d'agriculteurs

sont accourus de nombreux pays, notamment de ceux où la classe agraire constitue la plus importante proportion de la population, et les grands propriétaires et les petits fermiers ont collaboré dans la meilleure entente. Nous regrettons que, en ce qui concerne notre pays, le Dr. Laur, le chef reconnu des agriculteurs suisses, qui avait promis très chaudement son concours, ait été au dernier moment empêché de venir, mais nous espérons que ce concours se retrouvera lors d'une prochaine occasion.

En effet, ce Congrès a abouti, non seulement à l'élaboration d'un programme d'activité pour la paix, qui a été soumis aux organisations agricoles, mais encore à l'installation à Genève d'un centre d'information, qui constituera ainsi, par ses relations avec le monde des agriculteurs, un anneau de plus dans la chaîne de la paix.

Un : vaste conférence féminine pour la paix à Sydney.

Profitant de la présence dans cette ville de Miss K. Courtney, bien connue pour son activité féministe et pacifiste en Angleterre, les sociétés féminines ont organisé une importante Conférence sur le travail des femmes à travers le monde en faveur de la paix. A cette occasion, les théâtres et les cinémas ont fait passer des pièces et des films pacifistes, et l'on relève tout spécialement le succès de la fameuse pièce *Enterrez le mort*, qui a déjà fait sensation à New-York.

Pourquoi n'utilise-t-on pas davantage chez nous l'influence du théâtre et du cinéma en faveur de la paix ?

Les Unions chrétiennes de Jeunes Filles américaines soutiennent le Secrétaire d'Etat.

Par l'intermédiaire de ses 995 centres départementaux et locaux, le Comité national des U. C. J. F. des Etats-Unis a engagé ses trois millions de membres et de sympathisantes à manifester à M. Cordell Hull leur chaleureuse approbation pour le discours dans lequel il a déclaré que les Etats-Unis sont prêts à collaborer avec toute nation ou groupe de nations en faveur du redressement économique, de la limitation des armements, et du rétablissement de l'inviolabilité des engagements internationaux.

heure dans son expression spiritualisée, la plus fraternelle, la meilleure...

Or, *Robert Elsmere* est aujourd'hui à peu près oublié. Pour la jeune génération, Mrs. Ward n'existe guère qu'en raison de sa réputation d'écrivain. On ne voit en elle que l'auteur de *La Fille de Lady Rose* ou de *Daphné ou le mariage à la mode*. Exception faite des féministes de bonne souche, peu de lectrices se souviennent que la romancière fut traductrice d'Amiel en langue anglaise. Ce fut d'ailleurs ce travail, ardu mais passionnant, qui changea totalement les « habitudes d'esprit » de Mrs. Ward en lui donnant l'idée d'écrire *Robert Elsmere*... « Je désirais montrer, dit-elle dans ses souvenirs, comment un homme de sentiments délicats et d'intelligence élevée, né dans un milieu religieux, en vient à rejeter l'orthodoxie à l'ordre du jour pour marcher seul dans un désert où il doit faire ses expériences personnelles, et reconstruire de fond en comble sa vie religieuse. Et je désirais placer auprès de lui une figure non moins haute et pure, incarnant l'idée d'une femme attachée aux traditions, faite pour se laisser conduire... Imaginer le conflit qui doit éclater entre ces deux êtres, les répercussions de ce conflit sur leurs vies, surtout s'ils sont étroitement liées l'un à l'autre...»

Dans ces conditions d'oubli, il est donc intéressant, et psychologiquement utile, de revivre l'événement de l'idée sociale, de voir se manifester le lumineux sentiment de la fraternité, en cette fin de siècle encore limitée par les sables désertiques des préjugés ou de l'ignorance. *Robert Elsmere* est proprement le fils spirituel de celle qui était, alors, une toute jeune femme. Cons-

ciente de ses responsabilités d'auteur, concentrée dans son idéal, Mrs. Ward remit le manuscrit « vingt fois sur le métier ». Peut-être n'eut-elle point osé mettre en pratique le projet confié aux légers feuillets si les circonstances ne l'avaient poussée par les épaules. Ce sont les premiers lecteurs de *Robert Elsmere* qui l'ont, en quelque sorte, humanisé en transportant l'œuvre du plan littéraire et idéologique où elle était née sur le plan de la vie quotidienne où elle devait prendre racine.

Dès sa publication le livre fut compris et lu par le public auquel il s'adressait. La plus belle destinée que peut connaître une œuvre ! « Dans une visite à l'université populaire de Toynbee Hall, raconte Mme de Mestral-Combremont, Mrs. Humphry Ward constata que les habitués ne se lassaient pas de relire *Robert Elsmere* et qu'un club d'ov'uriers avait essayé de mettre en pratique quelques-unes des idées empruntées au roman. N'y avait-il pas là une indication de ce qu'elle pourrait tenter afin de répandre l'idée de l'exemple chrétien tel qu'il devrait être mis en pratique pour répondre aux besoins de la société ? »

Bientôt fut constitué un groupe d'amis et de personnalités, fervents défenseurs de l'idée. Collaboration enthousiaste, désintéressée, agissante, qui permit, en mars 1890, la fondation de *University Hall*. Outre son but religieux, l'Institution s'en proposait d'autres de caractère social. On donnerait des conférences, on ouvrirait à la jeunesse des salles de récréation, des cours post-scolaires, etc.

Le très grand mérite de Mrs. Ward, au cours de cette expérience de début, fut de ne point s'obstiner à offrir à l'âme populaire une nourri-

volumineuse rapport. Ce rapport s'inspirait des principes suivants :

1. Un enfant ne doit jamais être enlevé à sa famille, pour l'unique raison que ses parents sont indigents ou en raison de son état-civil. C'est une méthode à n'appliquer que lorsqu'il n'est pas dans l'intérêt de l'enfant de le laisser dans sa famille.

2. Pour pouvoir effectuer le placement dans de bonnes conditions, il est indispensable de se documenter d'une façon complète sur l'enfant à placer, sur le milieu dont il vient, et sur la famille à laquelle il sera confié.

3. Une surveillance doit être exercée par des personnes compétentes, et il faut donner à l'enfant toutes les occasions de recevoir une bonne formation physique, une bonne instruction et une préparation qui permettait de gagner sa vie.

Il est aussi impossible de résumer dans le cadre dont nous disposons le contenu de ce rapport, qui constitue notamment une mine de renseignements sur les différents systèmes de placements des enfants, que les discussions très nourries auxquels il a donné lieu et qui ont duré plusieurs journées. Bornons-nous donc à en relever les points essentiels, tels par exemple la comparaison entre le placement familial et le placement d'enfants dans une institution, ce premier système étant bien supérieur à l'autre ; puis les sévères critiques faites au système d'enlever des enfants à leur famille pour seul motif d'indigence ; et les excellents résultats obtenus par le système des « cottages » ou maisons familiales, etc., etc. Ce rapport sera d'ailleurs publié en deux volumes, ce qui nous permettra de revenir à ce moment-là sur ce sujet dont tous ceux qui s'occupent de protection de l'enfant connaissent l'importance.

Représenant une des questions déjà étudiées par elle, il y a plusieurs années, la Commission avait demandé à son vice-président, M. de Bie (Hollande) un rapport sur la situation des enfants illégitimes. Ce rapport, auquel on a reproché son aspect trop essentiellement juridique et insuffisamment social, envisageait surtout la situation juridique de l'enfant illégitime, le droit de sa mère à une pension alimentaire, les statistiques et pourcentages comparés de mortalité infantile entre enfants illégitimes. Au cours de la discussion a été relevé avec approbation générale la tendance qui se manifeste de plus en plus — heureusement ! (Réd.) — de n'établir aucune distinction en matière d'assistance sociale entre enfants légitimes et enfants illégitimes, et l'on a d'autre part recommandé avec raison de n'utiliser qu'avec la plus grande prudence les statistiques concernant les taux des naissances illégitimes dans les différents pays, étant données les grandes différences entre les lois et les coutumes d'un pays à l'autre.

Mentionnons encore parmi les sujets touchant à la protection de l'enfance qu'a discuté la Commission des questions sociales durant cette récente session, une vieille connaissance de chacun de ses membres, soit l'aspect créatif du cinéma, étude qu'il illustre des représentations cinématographiques spéciales. La Commission a encore entendu des rapports de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., du B. I. T. sur le relèvement de l'âge d'admission des enfants à certains travaux, et a été mis au courant de la Convention préparée par un Comité d'experts sur l'assistance aux étrangers indigents. Elle a de plus décidé d'inscrire à son programme de travaux futurs

ture encore inassimilable pour elle. Les « compartiments » instruction générale et récréations attirant un public de plus en plus nombreux, ce fut sur le développement de ceux qui se portaient. En dépit de sa santé chancelante et de son triple labeur de mère de famille, de femme du monde et d'écrivain, l'auteur de *Robert Elsmere* semblait ne pas sentir la fatigue. Sa foi parfaite, la certitude qu'elle avait obtenu ce qu'elle avait créé par ses pensées, la soutenait. Au premier *settlement* s'en ajouta un second. Puis, on pensa aux enfants. Peu à peu le « petit peuple » prit l'habitude de venir s'abriter au *Passmore* au lieu de polissonner ou d'errer dans les rues. En une semaine les enfants passèrent de 400 à 650. En 1899 ils étaient 900; trois ans plus tard, on en compta 12.000. Le bâtiment n'en pouvait contenir davantage, il fallut prendre d'autres mesures.

Mrs. Ward connut ce bonheur si rare : toucher la réalité de son rêve. Merci à sa biographie de nous avoir rappelé ce grand exemple d'énergie, de bonté et d'intelligence féminines.

Et maintenant rouvrons le volume à la première page pour suivre Mme de Mestral-Combremont *Dans les sentiers de Lamartine*. Cette visite à Milly, animée de chants et de souvenirs, laisse une impression charmante. Toutefois, on regrette un peu que l'évocation, précisément, ne s'arrête pas aux sentiers... Qu'il me soit permis, d'autre part, de simplement citer *Un chapitre de la vie de George Sand*. Non que ces pages soient moins bien conduites que d'autres. Mais l'épisode est décidément trop connu pour que l'on s'attarde une fois de plus.

En revanche, la causerie qui suit — *Une épouse*

¹ Par J. de Mestral-Combremont, Lausanne. Editions La Concorde, 1938. 1 vol.